

Séance du 5 avril 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

**ABSENTS** :

**EXCUSES** : Catherine MATHIEU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Séverine CELLE

**OBJET : Vente d'une partie de la parcelle AN 53 à Mr MOREL Bruno**

Monsieur le Maire présente la demande de Mr MOREL Bruno concernant l'acquisition d'une partie de la parcelle communale cadastrée AN 53 jouxtant sa propriété au Cros de Montroy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **donne son accord** pour vendre une partie de la parcelle **AN 53 sise au Cros de Montroy**, d'une surface de **199 m<sup>2</sup>** à **Mr MOREL Bruno**, au prix de **5 € le m<sup>2</sup>** soit **199 m<sup>2</sup> x 5 € = 995 € (neuf cent quatre-vingt-quinze euros)** ;
- **précise** que les frais relatifs à la vente et au document d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur ;
- **désigne** la Société ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif et plus largement l'autorise à effectuer toutes démarches nécessaires à cette mission ;
- **autorise** Monsieur le Maire à authentifier et signer l'acte administratif ainsi que tous les documents relatifs à cette opération ;
- **désigne** Monsieur DEFAY André, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer les actes au nom et pour le compte de celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie  
le 5 avril 2024  
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20240409-24\_04\_011-DE  
Reçu le 09/04/2024